



Journée d'Etude Aves 2000

Namur, 26 novembre 2000

Résumés des communications

La Journée d'Etude 2000 a été un succès à l'image des précédentes éditions de ce colloque bisannuel. Si la formule est rodée, la réussite reste toujours le fruit d'une large collaboration. Ainsi, en novembre dernier, 28 avésiens ont contribué à l'un ou l'autre aspect de sa préparation puis de sa réalisation. Je les en remercie collectivement de tout coeur. Les pages qui suivent résument les communications présentées à cette JEA. Trois d'entre elles sont développées sous forme d'articles (Atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles, conservation d'une population de Gobemouches noirs, description des récentes nidifications de Busard cendré en Wallonie), une quatrième étant au stade de l'écriture (étude du sex-ratio chez la Chouette de Tengmalm). En ce qui concerne la communication sur l'Atlas de Flandre, par Glenn Vermeersch et Anny Anselin, nous vous renvoyons au site internet du projet atlas (<http://www.instmat.be/broedvogels>), où vous trouverez un bilan plus étoffé que celui disponible fin 2000.

La régularité des colloques ornithologiques Aves ne se dément donc pas. Celui de 2000 fut le dixième en quinze ans. Ce total comprend le colloque international de 1988 "Expansion et régression des espèces". Quinze ans après celui-ci, il est probable que l'édition à venir ne sera pas non plus une JEA normale, fin 2002. En effet, nous aurons sans doute l'honneur d'héberger le Colloque francophone (le "Colloque de Paris") en janvier 2003, à l'occasion des 40 ans de notre association. La proposition présentée par C. Vansteenwegen a, en effet, été favorablement accueillie par les organisateurs de cette importante rencontre annuelle.

Un coup d'oeil rétrospectif permet de constater que 150 communications orales et une cinquantaine de posters ont été présentées lors des dix réunions scientifiques de 1986 à 2000. Le total est donc assez riche et les thèmes abordés sont relativement variés tout en étant dominés par les études de populations, de statut et de faunes (42 % du total). Ce thème a rassemblé une courte majorité des interventions jusqu'en 1990, avant de reculer (30% de communications depuis). Les programmes se sont progressivement diversifiés mais les communications à caractère éthologique et celles traitant des questions de détermination (visuelle, auditive) restent trop rarement abordées. A ce titre, on peut espérer que la dynamique des Atlas régionaux des oiseaux nicheurs entraînera, d'une certaine manière, une plus grande curiosité scientifique.

Dans un peu plus de la moitié des cas (53%), les sujets traitent de groupes, de familles ou de l'entièreté de l'avifaune régionale. Les études consacrées à des espèces particulières sont minoritaires. Elles n'ont concerné que quarante espèces. Si l'on considère seulement les sujets wallons ou bruxellois, ce nombre chute : à peine 9% de nos espèces ont fait l'objet d'au moins un exposé en 15 ans. Avec la présentation assez régulière de nouvelles informations, la Chouette de Tengmalm fait figure d'exception. En revanche, des familles entières ne sont jamais abordées et il faut souligner le très petit nombre de résultats concernant les passereaux (11 % des communications) et les espèces communes en général.

Les participants aux Journées d'Etude (200-290 personnes depuis 1990) et aux colloques sont pour la plupart des amateurs. Par contre, les orateurs sont à part égale des amateurs et des "professionnels" au sens large (chercheurs, thésards et mémorants, membres de l'Administration, personnel des ONG). Les francophones belges composent évidemment le gros des intervenants (80%), une proportion stable. Ceci étant, la carence en chercheurs universitaires ou membres d'institutions scientifiques a déjà été soulignée et reste patente, avec un effet certain sur le niveau de l'ornithologie régionale. Malgré les progrès enregistrés, elle n'est pas et ne peut être qualitativement comblée par les seuls amateurs.

Si le concept des Journées d'Etude a "fait des petits" dans les sections d'Aves, il n'en va pas vraiment de même au niveau interrégional : les Journées mises sur pied entre 1991 et 1995 en alternance avec des collègues du Nord de la France ont fait long feu. L'idée mériterait néanmoins d'être reprise dans les années à venir, afin de s'ouvrir à d'autres expériences et aux progrès des connaissances en dehors de nos régions.

Jean-Paul Jacob
Directeur de la Centrale Ornithologique Aves

Introduction à la Journée d'Étude Aves

par Catherine HALLET¹

Suivre l'évolution du patrimoine naturel est un préalable à la définition d'une politique de conservation efficace : il faut avoir une bonne connaissance de la situation pour pouvoir déterminer les problèmes qui se posent et leurs causes et, ensuite, évaluer l'efficacité des mesures prises. En matière de biodiversité, il est évidemment rigoureusement impossible de tout étudier. Il faut donc opérer des choix. En Région wallonne, le suivi a été ciblé sur un certain nombre de taxons représentatifs d'une large palette d'exigences écologiques. Des suivis annuels sont organisés pour 7 taxons (chauves-souris, oiseaux, reptiles, batraciens, libellules, papillons et orchidées) et des bilans plus épisodiques sont réalisés pour d'autres groupes (poissons, coccinelles, mammifères, carabes).

Jusqu'à présent, la Région a pris l'option de travailler en synergie avec les groupements naturalistes et centres de recherches. Cela permet de suivre un plus grand nombre de taxons, d'assurer une plus large couverture territoriale et de bénéficier de l'expertise de nombreux naturalistes. La coordination des travaux est assurée en collaboration avec 3 pôles administratifs : le Centre de Recherche de la Nature, de la Forêt et du Bois, la Direction de la Nature et la Cellule Etat de l'Environnement Wallon. Cela permet de valoriser au mieux les résultats obtenus tant du point de vue scientifique (possibilités d'établir des relations entre les différents programmes) que du point de vue opérationnel (établissement de bilans sur l'évolution de la biodiversité, élaboration de programmes de protection sur une base scientifique). Les associations reçoivent une aide financière et ont accès aux outils scientifiques, logistiques et informatiques mis au point par le Centre de Recherche de la Nature, de la Forêt et du Bois et la Division de la Nature et des Forêts. A l'heure où l'expertise naturaliste est en voie de disparition quasi totale dans les milieux scientifiques professionnels, il est aussi essentiel de soutenir une activité naturaliste forte au niveau des associations.

(1) Ministère de la Région Wallonne; Direction de la Coordination de l'Environnement
Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement
Avenue Prince de Liège, 15 – 5100 Jambes.

Stratégie de dispersion des jeunes Ouettes d'Égypte (*Alopochen aegyptiacus*) baguées en Belgique.

par Didier VANGELUWE¹

Aujourd'hui, pour 43 espèces d'anatidés nichant dans l'Union Européenne, on compte un quart d'espèces introduites, exotiques au Continent. Cela, en ne tenant compte que des populations viables de plus de 10 couples nicheurs et sans parler des populations d'espèces indigènes introduites à des latitudes aberrantes. Cette situation est préoccupante, lorsque l'on considère l'érosion actuelle de la biodiversité et la réduction en qualité et en surface des habitats naturels.

L'Ouette d'Égypte compte, sur le territoire de l'Union, une population férale évaluée entre 2.000 et 2.250 couples nicheurs, pour un effectif total post-nidification supérieur à 10.000 individus. La tendance est à l'accroissement en nombre et en répartition.

Dans quelle mesure cet exotique entre-t-il en compétition avec les populations d'oiseaux d'eau indigènes ? La progression des effectifs influence-t-elle significativement les habitats ? Il est compliqué et onéreux de le déterminer avec précision, les analyses en matière de compétition inter-spécifiques étant lourdes et longues.

L'observation de la dynamique de l'espèce exotique permet de répondre à certaines questions. Dans le cas de la population férale d'Ouettes d'Égypte présente en Belgique, le suivi des déplacements des juvéniles a permis de confirmer l'origine du noyau à Laeken, de constater une stratégie de rassemblement aux abords même du site principal d'introduction, d'observer un erratisme juvénile pouvant dépasser 300 km en ligne droite et conduire à différents types de recrutement : philopatryque, dans une autre population ou encore dans des régions non encore colonisées. Autant d'éléments susceptibles d'encourager l'intégration de la problématique du contrôle des populations introduites dans les politiques de conservation de la Nature.

Variation du sex-ratio au nid chez la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*)

par Henry ROBERT¹ et Serge SORBI
(article en préparation)

(1) Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
Rue Vautier, 29 - 1000 Bruxelles.

L'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie : 2001 – 2005.

par Jean-Paul JACOB¹

Permise par la popularisation de l'ornithologie, une première génération d'atlas des oiseaux nicheurs a vu le jour en Europe à partir des années soixante. L'Atlas belge fut réalisé sur le terrain entre 1973 et 1977 à l'initiative de l'IRSNB (P. Devillers). Il eut l'originalité d'être le premier à proposer des estimations semi-quantitatives alors que les autres atlas ne prenaient en compte que des cartographies dites "qualitatives" (preuve de reproduction).

L'ampleur de l'évolution de l'avifaune en un quart de siècle justifie le lancement d'un nouveau projet. Entre 2000 et 2005, la Belgique régionalisée verra se réaliser trois atlas régionaux, dont on peut espérer qu'une synthèse ultérieure donne une analyse de la situation nationale au début du 21^e siècle. La méthodologie générale des atlas n'est pas identique (la différence au niveau de la maille unitaire étant la plus marquante) mais présente suffisamment d'analogies pour envisager un tel projet. Le traitement rapide des informations permettra de suivre l'évolution du projet (états d'avancement annuels, actualité sur le serveur biodiversité de la Région wallonne) et d'envisager une publication endéans les trois ans suivant le terrain.

L'Atlas wallon est organisé par Aves dans le cadre du programme de Surveillance de l'Etat de l'Environnement par Bioindicateurs, qui comprend, rappelons-le, diverses facettes dont la surveillance par points d'écoute des espèces répandues et des suivis d'espèces sensibles ou rares. L'atlas a pour buts principaux de déterminer la liste des espèces nicheuses, leur répartition, l'abondance des espèces rares et/ou localisées ainsi que la fréquence des espèces communes. Il représente un inventaire général périodique (la photographie) de cette avifaune et constitue la référence pour tous les projets de surveillance qui assureront la mise en évidence des tendances entre deux périodes atlas. Il faut en effet se garder de confondre les objectifs d'un atlas avec ceux d'un système de suivi de tendance.

Une large collaboration naturaliste se met en place au niveau de ce projet, dont l'encadrement est assuré par une structure légère (coordinateur, secrétariat et sept relais régionaux) en relation notamment avec l'Observatoire Faune-Flore-Habitats (Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois de Gembloux).

- - - - -

(1) Centrale Ornithologique Aves, Rue Fusch 3, B - 4000 Liège. jp.jacob@yucom.be

Résultats de quatre années de suivi quantitatif de la migration postnuptiale en Famenne

par Frédéric DERMIEN¹ et Marc PAQUAY²

Durant quatre années, le G.T.O.F. (Groupe de Travail Ornithologique de Famenne) a mené un suivi quotidien, d'août à novembre, de la migration postnuptiale depuis un poste situé sur la commune de Honnay (entité de Beauraing - province de Namur). La station est située sur le talus ardennais, face à la dépression de la Famenne. Elle était connue de longue date comme étant favorable à l'observation des migrateurs.

L'étude comprenait trois objectifs principaux :

- suivre quotidiennement la migration postnuptiale (phénologie de la migration et des espèces) ;
- qualifier et quantifier le flux migratoire des différentes espèces (migration diurne visible durant la matinée et le début de l'après-midi) ;
- mettre en évidence les abondances relatives des espèces et les comparer sur plusieurs périodes de suivi.

Le comptage des migrateurs a été réalisé méthodiquement et avec la plus grande attention possible ; il constitue un échantillonnage précis dans une " sphère d'observation " limitée en fonction de la possibilité de détection des oiseaux (identifications par le plumage, allure, cris, comportement de vol, le tout constituant souvent le " jizz " décrit par les ornithologues anglophones). Les valeurs obtenues paraissent très correctes pour un traitement statistique même si un certain nombre d'oiseaux échappent au comptage pour diverses raisons (observateur, site, météo, horaire d'observation).

Les observations ont eu lieu depuis le lever du jour jusqu'en début voir milieu de l'après-midi. Cette présence durant le temps essentiel du passage des oiseaux fut conditionnée par la disponibilité horaire des observateurs. Cette étude étant réalisée dans un cadre amateur, il eût été difficile de réaliser un suivi du lever au coucher du soleil. En fin de compte, ce travail totalise 437 séances pour 2.680 heures d'observations (moyenne de 6,5 heures par séance) réalisé essentiellement par deux personnes avec une aide ponctuelle de quelques collaborateurs (G. Minet principalement, E. Imbreckx, X. Michel...). Durant ces quatre saisons, nous avons comptabilisé plus de 2 millions d'oiseaux.

Ce suivi aura permis également d'améliorer les connaissances de l'avifaune

(1) Rue du Paradis, 46/7 - 5100 Jambes.

(2) Rue des Marmozets, 1 - 5560 Ciergnon.

régionale, de mieux résoudre les problèmes d'identification et d'affiner les méthodes d'observation de la migration. Nous pouvons épinglez des migrateurs remarquables: Grande Aigrette, Cigogne noire, une palette assez complète de rapaces dont le Faucon kobez, Pluvier guignard, Pluvier argenté, Barge rousse, Courlis corlieu, Labbes à longue queue et parasite, Mouette tridactyle, Pipits rousseline et à gorge rousse, Panure à moustaches, Rémiz, Lorient, Cassenoix, Grand Corbeau, Bruants lapon, des neiges et ortolan. La liste complète des espèces s'élève à 146.

Suivi de la migration postnuptiale sur le site de Torgny-Velosnes de 1998 à 2000

par Rudi DUJARDIN ¹ et Marc AMEELS ²

1. Le site de Torgny-Velosnes

Le village de Torgny, situé aux confins méridionaux de la Belgique (prov. du Luxembourg), présente une facette ornithologique peu connue jusqu'à l'automne 1998, date à laquelle des comptages réguliers sur ce site nous ont permis de mettre en évidence un couloir migratoire insoupçonné et fascinant à plusieurs égards. Le site d'observation, situé sur la butte du village français de Velosnes (Dpt Meuse), culminant à 254 mètres d'altitude, offre une vue panoramique qui s'étend, du nord-ouest au sud-est, sur le Bois des Fosses au nord, la Butte de Montquintin au nord-est, le Bois de Guéville sur la cuesta bajocienne à l'est et le Bois de la Romanette au sud, vers Charençy-Vezin.

Les axes migratoires empruntés par les oiseaux s'articulent sur plusieurs vallées, qui ont modelé le paysage au fil du temps :

Un premier axe se dessine du nord au sud. Les oiseaux descendent le ruisseau de Couvreux au nord et continuent vers le sud par un axe grossièrement dessiné par la Chiers. Il s'agit d'un axe régulier pour les rapaces;

Un deuxième axe migratoire emprunte la vallée du Ton. Les oiseaux, à l'intersection de ce dernier avec la Chiers, se dirigent soit vers Longwy en suivant la vallée de la Chiers, soit s'orientent vers les plateaux de Flassigny et survolent Velosnes. Il s'agit d'un axe emprunté par la plupart des passereaux ainsi que par de nombreux rapaces et cigognes.

(1) Grand'Rue, 46 – 6740 Sainte-Marie-sur-Semois.

(2) Rue Mottet, 2 – 6810 Jamoigne.

2. L'observation de la migration

Précisons que la motivation première des observateurs sur notre site de suivi n'est pas un décompte systématique des espèces en migration active suivant un protocole scientifique et sur une plage horaire bien définie, mais relève d'une observation d'amateurs dont la fréquence d'observation, somme toute très aléatoire, est fonction des opportunités et (malheureusement) des contraintes de chacun. Vu ce contexte, il nous est apparu inopportun de nous focaliser sur un comptage systématique des passereaux qui survolent en nombre le site de suivi. Nous nous sommes par contre concentrés sur l'observation des espèces de taille moyenne à grande telles que rapaces, cigognes, limicoles, etc. Le ciel est ainsi scruté attentivement à l'aide de nos jumelles afin de repérer le moindre point qui apparaît parfois à plusieurs kilomètres de distance. Comme nous le verrons, cette démarche n'en révèle pas moins des résultats très intéressants à plus d'un titre.

3. Résultats

Le tableau synoptique donne les résultats globaux par espèce sur l'ensemble de la période d'observation. Le nombre d'heures d'observation montre que la pression s'est accrue au fil des années avec respectivement 51 heures en 1998, 109 heures en 1999 et pas moins de 167 heures en 2000.

3.1. Espèces observées

L'espèce la plus abondante est la Bondrée apivore, qui totalise un record de 1.002 exemplaires à l'automne 2000, soit 77% du total des rapaces enregistrés sur le site. Le comptage des Buses variables, la deuxième espèce en nombre, nous a posé une réelle difficulté pour discerner si tel ou tel groupe d'oiseaux concernait des migrateurs ou des déplacements erratiques. Cette espèce est particulièrement abondante dans la région. En conséquence, elle a été "oubliée" lors des comptages. Les milans, balbuzards, éperviers, Busards des roseaux, Faucons crécerelle et hobereau survolent le site en nombres significatifs (cfr. tableau). D'autres espèces, telles que le Busard cendré ou l'Autour des palombes ont été une agréable surprise ainsi que les trois Faucons kobez et un Busard pâle juvénile observés en 2000.

3.2. Discussion par espèce

Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) : il s'agit de l'espèce phare de Torgny, avec un pic migratoire très marqué : 114 ex. le 31 août et 8 ex. le 1er septembre 1998, 244 ex. le 27 août et 15 ex. le 28 août 1999, 374 ex. le 30 août et 15 ex. le 31 août 2000. La migration débute doucement les premiers jours du mois d'août pour croître quotidiennement et culminer typiquement les derniers jours du mois. Les nombres chutent brutalement au-delà, comme si seuls les retardataires (des jeunes pour la plupart) n'avaient pu rejoindre les groupes qui se forment au cours de la migration. La dernière est observée le 3 octobre 1998.

Balbusard pêcheur (*Pandion haliaetus*) : le Balbusard migre en solitaire ou par paire, avec des observations étalées régulièrement depuis le début du mois d'août jusqu'à la fin septembre. Le maximum journalier est de 4 ex. le 4 septembre 2000.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) : le premier migrateur est noté le 16 août 2000. La migration se poursuit jusqu'en octobre avec un maximum journalier de 22 ex. le 13 septembre 2000.

Busard cendré (*Circus pygargus*) : le migrateur le plus précoce parmi les busards. Six exemplaires ont été notés entre le 4 et le 28 août 2000. Aucun n'a été observé les autres années, nos observations débutant trop tard dans la saison.

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : cette espèce passe chez nous en octobre et novembre. Elle n'est observée que rarement à Torgny avec en moyenne une observation annuelle sur la période d'observation.

Milan royal (*Milvus milvus*) : une proportion importante des Milans royaux migre courant octobre, lorsque le suivi sur le site est lacunaire. En conséquence, le plupart des individus observés n'apparaissent pas dans nos relevés. A titre indicatif, les pics migratoires relevés sont les suivants : pas de chiffre important en 1998; en 1999, 21 ex. le 11 octobre en 5 heures; en 2000, 31 ex. le 28 septembre en 5 heures.

Milan noir (*Milvus migrans*) : le gros du passage de cette espèce se déroule la dernière décennie de juillet avec toutefois un maximum de 19 ex. notés le 4 août 2000. Le passage ultérieur n'est plus le fait que d'isolés.

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) : le passage des Autours est très discret et totalise en moyenne une douzaine d'individus par an.

Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*) : les premiers éperviers sont notés fin août et culminent à la mi-septembre avec des maxima de 8 ex. le 11 septembre 1998 et 11 ex. le 13 septembre 2000.

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) : la migration de cette espèce semble très disséminée et variable d'une année à l'autre si l'on compare les totaux : 48 ex. en 1998, 19 ex. en 1999 et 3 ex. en 2000. Notons que la moyenne journalière se situe dans une fourchette de 0 à 5 individus avec un maximum les 1er et 2 octobre 1998 avec respectivement 12 et 27 ex., soit 80 % du passage de la période d'observation.

Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) : le premier Hobereau est passé début août et le passage se poursuit jusqu'à la première décennie d'octobre. Les premiers exemplaires semblent précoces par comparaison aux données recueillies de Fort l'Ecluse, en Haute-Savoie [CHARVOZ, P., MATÉRAC, J.-P. & MAIRE, M., 1998 : La migration post-nuptiale en 1996 au défilé de Fort l'Ecluse (Haute-Savoie et Ain) près de Genève. *Nos Oiseaux*, 45: 129 - 133]. Il n'est pas exclu que ces oiseaux que nous observons soient plutôt en dispersion post-nuptiale.

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : le Pèlerin est rarement observé : 2 ou 3 individus par an.

Faucon kobez (*Falco vespertinus*) : un surprenant total de 3 individus en 2000 suggérerait-il que cette espèce est sous-détectée dans nos régions en migration post-nuptiale?

Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : cette espèce migre en solitaire à partir de fin septembre, ce qui explique les totaux très bas pour la période d'observation.

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : un groupe de 87 ex. a été noté le 22 août 2000. Il s'agit de la plus importante concentration d'oiseaux migrateurs notée en Belgique et d'un spectacle très émouvant. Les autres observations concernent quelques isolés.

Cigogne noire (*Ciconia nigra*) : cette espèce est classiquement observée la deuxième quinzaine du mois d'août. Les dernières Cigognes noires sont observées début septembre. La mention la plus tardive concerne deux individus le 20 septembre 1999.

Echassiers

Parmi les échassiers observés, nous épingleons quelques données surprenantes :

- 1 Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) le 24 septembre 1999;
- un groupe assez hâtif de 10 Grues cendrées (*Grus grus*) le 20 septembre 2000.
- l'observation du Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*) (3 données), qui contraste avec l'absence des Pluviers dorés (*Pluvialis apricaria*) et guignards (*Charadrius morinellus*);
- un Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*) le 16 septembre 1999 mais aucune donnée de Petit Gravelot (*Charadrius dubius*);
- deux Bécasseaux variables (*Calidris alpina*) le 4 septembre 1998 ainsi qu'un Bécasseau minute (*Calidris minuta*) le 10 octobre 2000.

Autres

Parmi les faits marquants relevés sur le site, nous retiendrons un passage régulier du Pipit rousseline (*Anthus campestris*) avec un maximum de 14 ex. le 5 septembre 1998, la fréquence annuelle de labbes dont deux Parasites (*Stercorarius parasiticus*) adultes survolant le Bois de Guéville le 16.09.98, les mentions régulières de Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) en migration active (4 ex.) et l'observation d'un Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*) d'Europe au-dessus des champs et forêts.

4. Conclusion

La découverte du site de Torgny-Velosnes apparaît comme un fait majeur pour l'observation de la migration post-nuptiale des rapaces et grands voiliers en Belgique. Plus de 1.300 rapaces ont ainsi été dénombrés sur les seuls mois d'août et septembre 2000 dont plus de 1.000 Bondrées apivores! Nous sommes convaincus que l'observation sur ce site nous réserve encore bien des surprises.

Fidélité au site d'hivernage des Grands Cormorans (*Phalacrocorax carbo*) hivernants et migrateurs dans la vallée de la Meuse belge.

par Jean-Yves PAQUET¹, Frédéric DERMIEN², Philippe LACROIX³, Francis POURIGNAUX⁴, Philippe LUCAS⁵ et le G.T.O.M.

Depuis le début des années 1990, le Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) est devenu un hivernant et un migrateur relativement commun en Wallonie. Actuellement, la population hivernante s'est stabilisée autour de 3.000 individus, occupant principalement la Meuse et ses affluents majeurs. Une meilleure compréhension du système d'hivernage développé par le Cormoran dans la vallée est rendue nécessaire par le climat conflictuel entre cet oiseau et le monde piscicole, outre l'intérêt que représente l'étude fondamentale d'une espèce d'oiseau d'eau prospère dans un environnement si humanisé.

Depuis l'hiver 1997-98, un suivi systématique des Cormorans porteurs de bagues colorées a été entrepris par le Groupe de Travail "Oiseaux Marqués" de la Centrale Ornithologique Aves. De nombreux Grands Cormorans sont en effet équipés au nid d'une bague colorée comportant un code lisible à la longue-vue. En trois hivers, près de 2.000 données concernant 93 individus différents ont été obtenues, dont 57 individus provenant du Danemark et 30 des Pays-Bas. Une des questions pouvant être abordées par la lecture systématique des bagues est celle de la fidélité des oiseaux à plusieurs niveaux : fidélité globale à la région d'hivernage, fidélité au dortoir communautaire, fidélité au perchoir à l'intérieur du dortoir, fidélité au site de pêche.

Une proportion importante des Grands Cormorans marqués est fidèle à la région mosane : 60,6 % (n = 61) des individus vus au cours d'une saison sont revus l'année suivante. Cette proportion passe à 92 % (n = 25) si on ne considère que les individus réellement en hivernage (séjour de plus de 70 jours). Les migrateurs en halte (séjour de 2 à 70 jours) sont revus l'année suivante dans 52,4 % des cas (n = 21). Enfin, les individus observés en halte d'un seul jour au cours d'un hiver ne sont vus que rarement deux hivers consécutifs (20 %; n = 15).

Cette fidélité importante des hivernants est aussi marquée envers le dortoir: par exemple, pour le dortoir de Gives/Wanze, 75 % (n = 8) et pour celui de Jambes, 85,7 % (n = 14). De plus, au cours d'une même saison et souvent d'un hiver à l'autre, les oiseaux montrent une nette tendance à utiliser systématiquement le même secteur du dortoir, voire la même branche. Ainsi, l'individu "blanc S16", bagué comme poussin en 1989 à Vorso (Danemark) est revu depuis quatre hivers dans le même groupe de branches du dortoir de Jambes.

(1) Rue Lucien Namèche, 28 – 5000 Namur. Tél. 081/220430. jeanyves.paquet8@yucom.be; (2) Rue du Paradis, 46/7 – 5100 Jambes; (3) Chemin de la Plaine, 30 – 5001 Belgrade; (4) Rue de la Chênaie, 4 – 5100 Jambes; (5) Rue Bodson, 80 – 4030 Grivegnée.

En 1999-2000, des observations supplémentaires ont été réalisées sur les reposoirs diurnes, où les oiseaux sont perchés juste après leur pêche. Certains individus sont observés constamment dans les mêmes zones de nourrissage.

En conclusion, le Grand Cormoran fréquentant la vallée de la Meuse est un "oiseau d'habitudes", en particulier les individus hivernants. Les observations d'oiseaux marqués suggèrent que les individus en halte migratoire, à l'exception des individus en halte brève, sont également relativement fidèles d'une année à l'autre à la vallée mosane. Une poursuite du suivi permettra d'affiner ces conclusions.

Pour toute observation de Grand Cormoran bagué en Wallonie, contactez Jean-Yves Paquet (28 rue Lucien Namèche, 5000 Namur; Tél. 081/220430. jeanyves.paquet8@yucom.be). Merci à tous les observateurs ayant déjà communiqué leurs données.

Evolution de la population d'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*) dans la région namuroise : bilan de dix années de suivi.

par Jean-Yves PAQUET¹, André MONMART² et Aves-Namur

L'évolution du statut de l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*) est souvent difficile à préciser tant l'espèce paraît omniprésente, occupant les villes et les villages de presque toute l'Europe. Des tendances négatives ont cependant récemment été mises en évidence, en particulier dans le nord de l'aire de répartition. En Wallonie, des tendances contradictoires sont souvent évoquées par les observateurs.

La population namuroise d'Hirondelle de fenêtre est suivie sur un territoire de 166 km² depuis 1990 par de nombreux observateurs d'Aves-Namur; nous tenons à les remercier ici pour leur participation aux recherches sur le terrain, ainsi que les coordinateurs successifs, Jean-Paul Fouarge et Laurent Wargé. Tous les deux ans, un recensement exhaustif de tous les nids est réalisé. Une première synthèse a déjà montré l'intérêt de ces recensements sur une commune qui offre, grâce à la diversité de ses milieux, un terrain idéal pour étudier la dynamique de population de cet oiseau (FOUARGE & MONMART, 1992, *Aves*, 29 : 177-189). Le comptage se base sur le nombre de nids entiers de l'espèce, observés entre le 15 juillet et le 15 août.

(1) Rue Lucien Namèche, 28 – 5000 Namur. Tél. 081/220430. jeanyves.paquet8@yucom.be.

(2) Rue d'Enhaive, 49 – 5100 Jambes. Tél. 081/300218. andre-monmart@freegates.be.

En dix ans, la tendance globale est à l'érosion de l'effectif. Trois nouvelles colonies importantes (dont une colonie comportant plus de 100 nids) ont été découvertes sur des sites peut-être déjà occupés en 1990. La diminution de l'effectif est de 13 à 24 % suivant que l'on considère ou non ces nouvelles colonies. Cette diminution globale masque une réalité complexe, avec des colonies en forte diminution (comme la colonie de Géronsart Jambes, qui passe de 33 à 2 nids de 1990 à 2000) mais avec également des colonies en excellente santé (comme la spectaculaire colonie de la cité d'Hastedon, à Saint-Marc, qui passe de 127 à 188 nids sur la même période).

Les tendances sont globalement différentes suivant le type d'habitat: urbain, suburbain ou rural. La population urbaine est la plus dense et la plus dispersée. Elle montre la chute la plus importante (de 503 nids en 1990 à 219 en 2000). En particulier, la population du centre de Namur est en nette régression, alors que les zones urbaines voisines (Jambes, Salzinnes) sont relativement stables. Les colonies en milieu suburbain semblent globalement en augmentation (de + 9 à + 23 % entre 1990 à 2000), surtout dans la vallée. En habitat rural (où 70 % des nicheurs sont regroupés dans seulement 5 colonies majeures) la tendance est à la légère diminution.

En dehors des fluctuations naturelles de l'espèce, la question de la cause de la diminution importante de cette Hirondelle dans son bastion du centre namurois reste posée. Cette diminution ne semble pas vraiment correspondre à une "redistribution" des effectifs dans la périphérie de la zone centrale.

Le programme de surveillance de l'avifaune commune par "points d'écoute" en Wallonie. Analyse 1990-1998.

par Christian VANSTEENWEGEN ¹

Les oiseaux constituent un groupe fréquemment utilisé comme bioindicateur. Dans un nombre croissant de pays, l'évolution de l'avifaune nicheuse est utilisée comme un thermomètre de l'état de santé de l'environnement.

Compter les oiseaux n'est pas chose aisée. Dans les programmes de surveillance de l'avifaune commune, où l'on recherche un indice d'abondance annuel, il n'est pas requis d'être exhaustif, mais bien d'être constant dans sa manière d'opérer. La technique utilisée en Wallonie, semblable à celle adoptée dans de nombreux autres pays européens, a l'avantage d'une grande souplesse de mise en oeuvre qui fait son succès auprès des participants bénévoles.

(1) Rue du Piroy, 1 – 1370 Jodoigne. Hiron@ecol.ucl.ac.be

Ce suivi a été inscrit dès 1990 dans le cadre du programme de Surveillance de l'Etat de l'Environnement wallon par Bioindicateurs, initialement coordonné par l'I.R.Sc.N.B. et l'U.C.L. Depuis dix ans, les ornithologues amateurs d'Aves appliquent cette technique. Des relevés de 5 minutes sont groupés en chaînes de 15 points, répartis sur l'ensemble de la Wallonie (en moyenne 2.300 par an). Ces parcours, répétés année après année, traversent principalement les campagnes, les boisement feuillus et des sites semi-naturels. Il a été décidé, lors de la mise en oeuvre du programme, d'éviter les zones bâties et les milieux enrésinés. La qualité de la surveillance ainsi réalisée repose sur le grand nombre de points d'observation.

Chaque année, 22 % des parcours sont abandonnés, parfois de manière temporaire, et 20 % de nouveaux relevés sont enregistrés, avec des écarts assez importants entre années. Nous constatons que cela ne modifie pas sensiblement la répartition régionale des relevés; en revanche, on note une diminution de l'effort d'observation dans les secteurs de prairies.

Septante-quatre espèces fournissent des résultats exploitables après 9 ans; on ne peut cependant se prononcer avec certitude quant à l'évolution de 7 d'entre elles. Chaque espèce a sa dynamique propre : 35 espèces sont en diminution, 12 sont en augmentation. Des parallèles peuvent être dressés entre les évolutions de certaines espèces qui présentent des points communs (par exemple, Pouillot siffleur et Pipit des arbres). C'est ainsi qu'il apparaît que beaucoup d'espèces forestières cavernicoles sédentaires montrent une tendance à la baisse, soit générale, soit limitée à l'Ardenne ou aux milieux forestiers.

Vingt-quatre espèces montrent des disparités régionales dans leur évolution. L'examen des tendances par région naturelle montre que la Lorraine a une avifaune fragilisée; des espèces comme le Pinson, le Pic vert, la Fauvette à tête noire mais aussi la Corneille y sont en diminution. La proportion d'espèces en hausse ou en baisse est similaire dans les 5 catégories de milieux retenus (cultures, prairies, forêts, lisières et habitats diversifiés). Vingt et une espèces évoluent différemment selon les habitats.

Le programme a bien évalué certains phénomènes connus par ailleurs, comme l'augmentation spectaculaire récente de la Pie-grièche écorcheur ou la diminution du Pouillot fitis. Il met en outre l'accent sur des différences régionales non encore soupçonnées, comme dans le cas du Moineau domestique, ce qui doit mettre en garde contre des généralisations trop rapides.

Une comparaison détaillée a également été effectuée avec le programme de surveillance de l'avifaune du Nord et Nord-Ouest de la France. De nombreuses similitudes existent mais certaines différences frappantes apparaissent, comme la baisse en Wallonie de la Tourterelle des bois et, dans une moindre mesure, de la Buse et de la Bergeronnette printanière, alors que ces espèces augmentent dans le nord et le nord-ouest de la France. Le statut de l'avifaune commune est, dans l'ensemble, meilleure dans le nord et le nord-ouest de la France, qui compte un plus grand nombre d'espèces montrant une tendance à la hausse.